

200904

**Appel aux projets communaux pour les inégalités sociales en matière de santé
Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier**

La réduction des inégalités sociales dans le domaine de la santé demande une mobilisation politique à tous les niveaux de pouvoir. La Déclaration de politique 2009-2014 du Gouvernement de la Communauté française prévoit à cet égard que: « *Le Gouvernement contribuera à la réduction des inégalités de santé en développant une réelle politique intersectorielle destinée à embrasser l'ensemble des déterminants de la santé. (...) Afin que la promotion de la santé soit assurée auprès de tous, et en particulier auprès des populations les plus vulnérables, les programmes seront déclinés jusqu'au niveau local, en collaboration avec tous les acteurs concernés.* »

Convaincue que les communes constituent des opérateurs privilégiés pour initier et développer des projets dans le domaine de la santé, en vue de réduire concrètement les inégalités sociales, la cellule Santé du Cabinet de la Ministre Fadila Laanan a souhaité, par la voie d'un appel à projets, soutenir les communes qui contribuent à aider leurs citoyens à améliorer et protéger leur santé. Ce premier appel à projets vise précisément à encourager les politiques communales de santé qui amélioreront des facteurs déterminants de la santé par des stratégies participatives et de mise en réseau.

Trois axes thématiques prioritaires ont été retenus : les attitudes saines, qui concernent l'alimentation saine, l'activité physique, le tabagisme et l'alcool, la qualité de vie des citoyens et la promotion de la santé en matière d'environnement. Le montant octroyé pour chaque projet retenu se situera entre 2.500 euros et 20.000 euros. Les objectifs et les stratégies proposées seront examinés par un jury composé d'experts.

Une attention particulière sera accordée à la qualité des demandes et aux projets des communes qui entameront des politiques nouvelles dans le champ de la promotion de la santé et de la réduction des inégalités sociales de santé. Ces projets doivent prioritairement prendre en compte les besoins et les spécificités de la population.

A titre purement indicatif, voici quelques exemples de projets susceptibles d'être financés : une initiative visant à favoriser l'activité physique dans les écoles, l'intégration d'activités en matière de santé dans le programme d'une maison de quartier, une campagne de prévention contre la pollution intérieure dans les habitats, la mise en place de lieux de réflexion et de formation pour les enseignants et les parents sur l'estime de soi chez les jeunes, la mise en réseau de la population d'un quartier autour de l'accessibilité des services de santé, des activités de sensibilisation des personnes précarisées pour augmenter l'accessibilité au dépistage du cancer du sein ou du colon, un projet de lutte active contre les discriminations dont sont victimes les séropositifs au VIH, etc.

Les projets devront parvenir pour le 30 septembre prochain au plus tard. Le jury se réunira avant la fin du mois d'octobre pour sélectionner les meilleurs projets, lesquels pourront alors débiter dès le mois de novembre. Les projets sélectionnés seront invités à partager leurs outils et leurs expériences au cours d'une journée consacrée à la promotion de la santé, qui se tiendra au mois de mai 2011.

Monsieur l'Echevin pourrait-il me faire savoir si notre métropole compte rentrer des projets ?

Réponse de Monsieur le Président du CPAS Bernard Dallons

En 1998, la Ville de Charleroi a reçu officiellement de l'Organisation Mondiale de la Santé, le label "*Ville Santé*". Dès lors, l'institution Ville est reconnue par les professionnels et les citoyens comme un organisme local de référence , fédérateur en matière de santé publique. Pour remplir ces missions, il m'a semblé bien évidemment pertinent que le Service Santé de notre métropole propose un projet à la Ministre Fadila Laanan dans le cadre de cet appel à projet visant à réduire les inégalités sociales de santé.

La dynamique "*Charleroi Ville Santé*" fondée sur une approche partenariale, transversale et participative est d'ailleurs un atout considérable pour réaliser celui-ci. Partant du constat de nos expériences de terrain que sur la Ville de Charleroi nous rencontrons quotidiennement des populations qui connaissent une situation sociale, sanitaire ou économique défavorable et des différences de cultures, nous avons pensé important de construire un outil d'information plus adéquat et plus lisible pour ces personnes souvent peu alphabétisées.

L'objectif général de ce projet vise l'amélioration du niveau de vie et l'insertion socio-économique des personnes défavorisées en adaptant le vecteur communicationnel à la spécificité du public rencontré.

Ainsi, nous voulons conférer à la population "*les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa propre santé et d'améliorer celle-ci*" (OMS).

Comme objectif opérationnel, afin de faire face aux inégalités sociales en matière de santé, le projet vise à développer davantage la visibilité des points d'assistance médicale et sociale de première ligne sur Charleroi. Il s'agit d'optimiser l'information sur les services d'aides existants et répondre à des demandes spontanées du public.

Pour objectif plus informel, il s'agit de favoriser le travail de proximité avec les citoyens et remettre de la cohérence dans le travail de réseau entre les institutions (les offres de services et leurs localisations étant encore parfois méconnues des professionnels eux-mêmes.

Ainsi, la transversalité, le partenariat et la participation se retrouvent au cœur du projet.

Concrètement, l'idée est de créer un "*Je suis là...*", une carte géographique qui situerait visuellement à l'aide de logos (pour les publics peu ou pas alphabétisés), les différents points d'assistance médicale et sociale travaillant à bas seuil sur la région de Charleroi.

Une information qui permettrait tant aux citoyens qu'aux professionnels de s'orienter davantage, vers les services d'aides adéquats.

En référence à une des stratégies de promotion à la santé de la Charte d'Ottawa, une diffusion large se ferait dans plusieurs milieux de vie (maison de quartier, maison médicale, CPAS, mutuelle, aéroport, gare, crèche, centre culturel, école, etc.) afin que l'action touche l'ensemble de la population locale.

Ce plan de la ville, format pocket, se conservera facilement dans une pochette plastifiée suffisamment attractive que pour avoir envie d'être "*emmenée*" et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Charleroi.

Pour les professionnels, cet outil de référence servirait de soutien au travail de relais et de réseau.

Il favoriserait ainsi la concertation et l'action intersectorielle.

Enfin, sachez également que nous avons déjà établi une stratégie de communication et d'évaluation de ce projet ainsi qu'un budget prévisionnel.

Trois volets indispensables pour mener à bien un projet local de promotion à la santé.

